

Monsieur

189

Vous scaterz en quelz termes favorablez son absence à trouuo bon  
d'escire à Morsay<sup>rs</sup> les Estatz de cette Province en faveur  
de Mons<sup>r</sup>. Le Comte George Friz de Waldeck pour  
luy faire avou la Comp<sup>ie</sup> d'Infanterie, maintenant  
vacante par le deces de feu Mons<sup>r</sup>. Le Comte de Cu,  
Lenburgh son frere : J'ay este present lors que -  
Son absence Morsay<sup>r</sup> le Prince Guilliaume second<sup>t</sup>  
cela debouche à tous les s<sup>rs</sup> Deputez de mesd<sup>s</sup>  
g<sup>rs</sup> les Estatz lors qu'ilz l'alloient saluer &  
faire les mains à son dernier sejour ici : Cela  
faut son absence m'ayant fait l'honneur de me  
dire en particulier, comme quoy leurs Altesse  
leuroyent gratifier en aei de leurs graces, &  
faveurs au<sup>t</sup> Qig<sup>r</sup> Comte de Waldeck : De  
s<sup>r</sup> le Zijnensteijn, en passant par ici vers Nymegen,  
m'a commandé au nom de leurs Altesse de faire  
mes possibles deffoirs à fin que l'on luy mettroit  
sur la nomination à l'effet suyt : Outre ce  
que Ted<sup>t</sup> s<sup>r</sup> Comte de Waldeck m'en a voulu  
dire les particuliers propos affirmatives à tout  
ce que d<sup>t</sup> est que leurs Altesse luy en ont  
jennies : Je dis donc Monsieur, entre vous,  
à moi, en toute confidence, que nonobstant  
tout cela le Sieur le Zijnensteijn, Escouette de  
cette Ville, tache de persuader, & faire croire  
au Sieur Duyck de Huyesteijn qu'il ne deffoit  
domer son droit aequus du premier membre de  
mesd<sup>s</sup> s<sup>r</sup> les Estatz pour lad<sup>e</sup> nomination  
à autre qu'à Deventerden qui doibt estre nommé  
par mess<sup>rs</sup> de cette Ville suivant la resolution  
qu'il en ont pris deua : Monsieur, j'ay oueu

estre de mon devoir de vous importuner par l'ad. rela-  
tion, & d'y aduisez que demain lundi, l'ad. 8<sup>e</sup> de  
Janvier partira d'ici vers La Haye, pour supplier  
a madame, a fin qu'elle lui approuve sa demande  
pour être en faveur du<sup>t</sup>. Deuxièmement auvez de  
bon abesse: Si d'aventure elles trouveront bon  
pour leur service, leuy esclairci à tel abord des  
intentions de leurs abbesses en faveur du<sup>t</sup>. 8<sup>e</sup> -  
Comte de Waldeck. Et que cela pourroit estre  
faict avant que l'ad. 1<sup>er</sup> de Janvier vienne assurer  
a son abesse, qu'il n'a autre dessein qu'à la  
nomination que ce que son abesse aura approuvé  
a ce leuy en commander. Et qu'il s'attende  
que ce sera en faveur du<sup>t</sup>. 8<sup>e</sup> Comte de -  
Waldeck. à quelle fin, l'ad. 8<sup>e</sup> de Janvier  
faict eraut le partir d'ici apres demain, qui  
sera mardi. Ne referant a ce que vous jugerez  
bon & a propos d'en dire ou point de l'ad.  
affaire a leurs abbesses: Je vous faire les  
mains tremblement, & recommande la  
sollicitation de mon Ousm Schelkens L'Enseigne  
en meilleurs termes, a fin que son abesse luy  
pourroit gratifier de la bientendance vacante  
de la Compme Const<sup>ne</sup> des Estats de Zelande  
& en auront envoijé leur nomination: Grant  
Dieu de vous faire & à tous les vostres frere amee  
terre, & salutaire, & maintes autres: Je  
demeure toujours

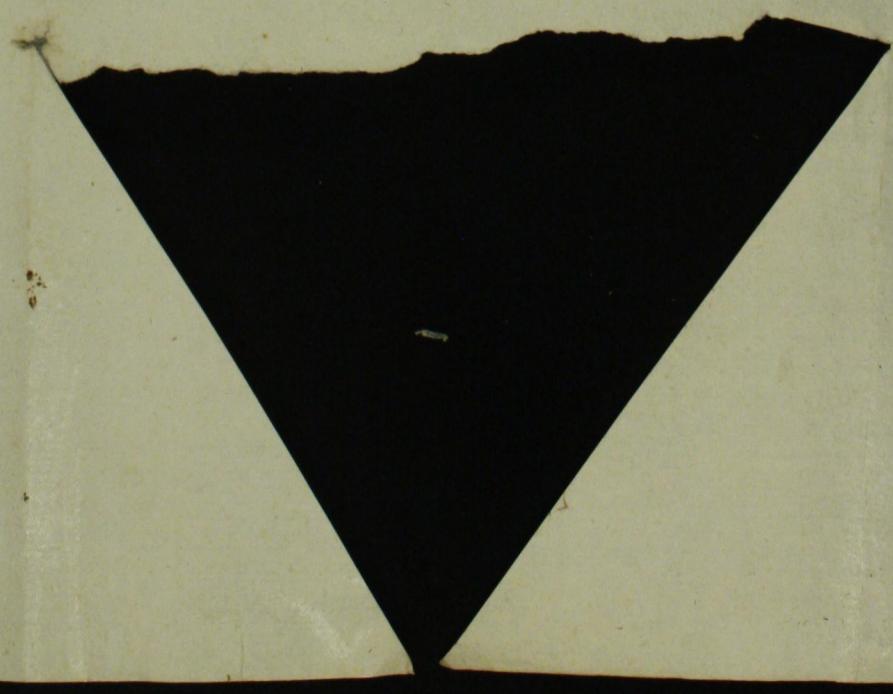
Bonneur.

Dosme tremble fentier

Utrecht le 14<sup>e</sup> de  
Janvier. 1846.

Constantijn Huygens

ela,  
de  
scher  
ande  
de  
bon  
des  
e  
ver  
de  
me,  
e  
er  
de  
i  
ne  
my  
e  
nde  
ant  
nse



332

B. G. Conseil

Monsieur Huygens Proval  
Secrétaire de Zuylichem, Conseill.  
et Secrétaire à son Altesse

(ito.)

à La Haye

B. G.

